

à Saint-Denis, le 14 mars 2024

## **L'affaire Gérard Miller concerne l'université Paris 8**

A la fin du mois de janvier, le magazine Elle a publié une enquête sur des violences sexuelles commises par Gérard Miller, psychanalyste médiatique et professeur émérite de l'Université Paris 8. Alors que le premier article n'évoquait "que" trois victimes, le magazine en recense désormais 67, dont plusieurs mineures au moment des faits.

Depuis, le Parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire sur des "faits susceptibles d'être qualifiés de viols et d'agressions sexuelles, parfois sur des victimes mineures". Parmi les témoignages reçus par le Parquet, une plainte et un signalement émanent de deux anciennes étudiantes de notre université qui ont été abordées à l'issue du cours de master donné par Gérard Miller qui s'intitulait "La vie sexuelle" et qui était ouvert aux autres départements à partir de la L1.

Cette affaire concerne donc directement notre université, où Gérard Miller a fait toute sa carrière, d'abord comme maître de conférences au département de Sciences Politiques, puis comme professeur et directeur du département de Psychanalyse, et aujourd'hui comme émérite au sein de La Section Clinique.

Nous exprimons notre préoccupation face à ces révélations extrêmement choquantes. Nous saluons le courage de toutes les victimes qui prennent la parole, et témoignons tout notre soutien à celles qui ne peuvent pas la prendre. Nous nous étonnons qu'aucune communication de l'Université ne soit venue prendre de position officielle sur le sujet, ni pour apporter son soutien aux victimes ni pour proposer de recueillir les témoignages de celles ou ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Depuis quelques semaines, il n'est pas rare dans les conversations informelles d'entendre qu'à Paris 8 "tout le monde savait". Si "tout le monde savait", est-ce que personne n'a parlé ? Ou bien n'y avait-il personne pour écouter - les témoins pas plus que les victimes ?

Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment l'institution nous garantit-elle que cela ne sera plus jamais possible ? Que les étudiant-es, qui, pour la plupart, ne sont à peine plus des mineur-es, soient protégé-es de ces violences ? Que les victimes soient entendues et que les collègues qui les soutiennent soient accompagné-es ? Mais aussi que ceux et celles qui soutiennent les agresseurs ne parviennent plus à "normaliser" des comportements prédateurs ? La réponse à ces questions ne pourra se contenter de déclarations d'intentions au vu de la gravité de la situation.

Que propose l'université aux témoins et victimes de violences sexistes et sexuelles, celles de Gérard Miller, mais aussi d'autres agresseurs, qui souhaiteraient témoigner ? La cellule d'écoute de l'Université Paris 8 s'est-elle saisie de cette affaire ? Est-elle réellement dotée à la mesure des enjeux, alors que les cas de violences sexistes et sexuelles au sein de notre université ne sont pas rares et que les demandes de mesures conservatoires, afin d'assurer tant la protection des victimes présumées que la continuité du service public, n'ont que trop rarement été satisfaites.

L'affaire Gérard Miller jette une lumière crue sur de possibles manquements. Nous devons collectivement en prendre la mesure et l'Université Paris 8 doit se positionner en commençant par répondre à une série de questions :

Y-a-t-il eu des signalements sur des comportements problématiques de Gérard Miller ?

Si oui, quelles ont été les mesures prises par l'Université pour protéger les étudiant-es et les personnels ?

Quels dispositifs sont prévus pour prendre en charge les suites de cette affaire sur notre communauté universitaire ?

Qu'en est-il de l'éméritat de Gérard Miller ? Lui sera-t-il retiré ? Ou non renouvelé ?

Nous appelons la présidence de l'université à informer publiquement de la situation et de ses positions sur ces questions.

**Bourse du Travail de Saint-Denis**  
9/11 rue Génin,  
93200 Saint-Denis

**07.49.09.26.77**

**sud@univ-paris8.fr**

**contact@sudeducation93.org**

**<http://www.sudeducation93.org/>**

